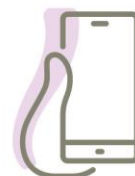


# Info-Collective

Nouvelles et mises à jour à l'intention des conseillers et des répondants de régime



SERVICE À LA CLIENTÈLE 10 sept. 2020

20-33

## Mise à jour sur la COVID-19

**À noter : Le présent bulletin Info-Collective comporte de nouveaux renseignements concernant la COVID-19. Comme les régimes collectifs ne sont pas tous identiques, consultez les renseignements sur votre régime pour connaître vos protections.**

### Médicament approuvé par Santé Canada pour soigner la COVID-19

Santé Canada a approuvé le remdésivir (nom de marque : Veklury) pour le traitement de la COVID-19. Ce médicament aide les personnes hospitalisées qui sont atteintes de la forme grave de la maladie. Comme le médicament est administré à l'hôpital, il n'est généralement pas couvert par les régimes privés.

Vous pouvez lire l'annonce faite par Santé Canada [ici](#).

### Prolongation de l'assouplissement des exigences de signature

Plus tôt cette année, nous avons assoupli les exigences de signature pour certains formulaires et documents envoyés par courriel ou par télécopieur, ou encore présentés en ligne (lorsque cette option était offerte); les signatures scannées ou photographiées étaient donc acceptées. Nous avons décidé de maintenir cet assouplissement des exigences jusqu'au 31 décembre 2020.

- Pour tous les régimes collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie : Jusqu'au 31 décembre, nous accepterons les signatures originales scannées ou photographiées de même que les signatures numériques (produites avec la plateforme DocuSign) pour les demandes d'adhésion des employés, les désignations de bénéficiaires, les formulaires de débit préautorisé ou de transfert électronique de fonds et les propositions-cadres.

### Ontario prolonge la période de la COVID-19 jusqu'au 2 janvier 2021

Le 3 septembre, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'en raison de la fin de l'état d'urgence, la période de protection sera prolongée pour empêcher que des mises à pied temporaires deviennent automatiquement des pertes d'emploi permanentes. La prolongation durera jusqu'au 2 janvier 2021. Nous vous communiquerons plus de renseignements à ce sujet dans une prochaine communication.

# Info-Collective

Nouvelles et mises à jour à l'intention des conseillers et des répondants de régime



## Prolongation de l'offre gratuite de services-conseils en matière de crédit

En début d'année, nous avons décidé d'offrir des services-conseils gratuits aux participants de régime par l'intermédiaire de la Credit Counselling Society ou des Services Crédit Conseil jusqu'à la fin de juin. Nous prolongeons maintenant cette offre jusqu'au 31 décembre 2020. Les participants peuvent parler à des conseillers en crédit autorisés et obtenir de l'aide pour :

- Gérer leurs dépenses
- Comprendre les habitudes qui les amènent à dépenser
- Établir des objectifs financiers

Un simple appel suffit pour obtenir de l'aide. Les participants au Québec et dans les provinces de l'Atlantique n'ont qu'à composer le 1 888 753-2227 pour se prévaloir de ces services. Ailleurs au Canada, le numéro à composer est le 1 888 527-8999.

Le présent bulletin Info-Collective fournit, à titre indicatif uniquement, de l'information de nature générale qui ne constitue en aucun cas un avis sur des questions fiscales ou juridiques. Son contenu est basé sur les renseignements accessibles au moment de la publication, lesquels peuvent changer. Bien que des efforts aient été faits pour assurer l'exactitude de l'information contenue dans le bulletin Info-Collective, celui-ci pourrait néanmoins contenir des erreurs ou des omissions ou ne plus être d'actualité après sa publication.